

## RENDEZ-VOUS

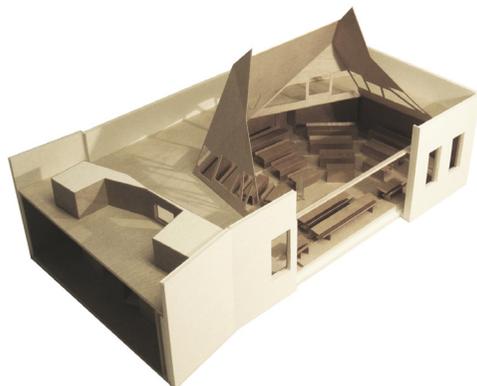
Sur réservation  
Maximum 35 personnes  
Dans la Cour Hôtel de Ville

### ACTEURS

Procédure concours SIA 142 (2011)  
Réalisation En cours  
Maître de l'Ouvrage Etat de Genève  
Architecte, Pilote Bonhôte Zapata architectes SA  
Ingénieur Civil B.Ott & C.Uldry sàrl  
Ingénieur CV SRG Riedweg & Gendre SA  
Ingénieur Sanitaire SRG Schumacher Ingénierie SA  
Ingénieur Electricité SRG Scherler ingénieurs conseils SA  
Audio-visuel et éclairage SRG Scherler ingénieurs conseils SA  
Spécialiste Acoustique AAB Strijenski et Monti SA  
Physique du bâtiment AAB Strijenski et Monti SA  
Géomètre Heimberg & Cie Sa

Organisation:  
Groupe Professionnel Architectes  
25.02.2019\_dc

**ADRESSE**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
1204 Genève



# sia

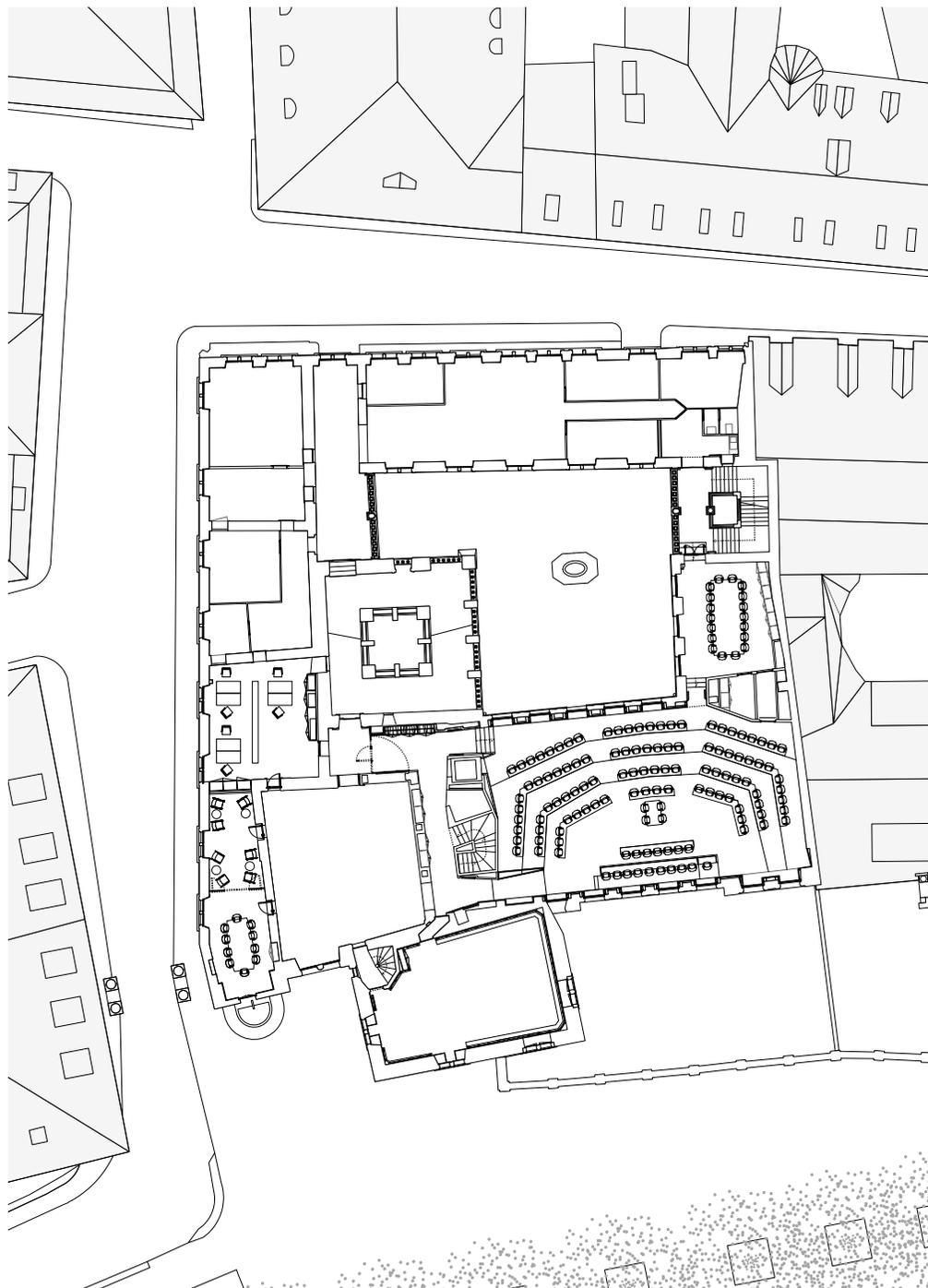
SECTION GENEVE  
VISITE ARCHITECTURALE

INVITATION AUX ARCHITECTES ET  
INGENIEURS DE LA SIA GENEVOISE  
ET SIA VAUDOISE



**JEUDI 28 février 2019 à 12H15**

**TRANSFORMATION DES SALLES DU GRAND CONSEIL, GENEVE**  
Bonhôte Zapata architectes



## TRANSFORMATION DES SALLES DU GRAND CONSEIL - GENEVE

La transformation de la Salle du Grand Conseil de Genève et des accès publics à l'Hôtel de Ville offre l'opportunité d'une réflexion sur le fonctionnement d'une haute institution, sur son rapport au public et sur la manière d'intervenir aujourd'hui dans un bâtiment historique parmi les plus anciens et représentatifs du canton.

La Salle, dans son aspect avant travaux, était le résultat d'une transformation lourde datant des années 1960. Elle ne répondait plus aux exigences de fonctionnement et de représentativité d'un parlement contemporain. Le projet modifie sa disposition d'un rectangle en un hémicycle, adapte ses équipements techniques et ses accès et lui propose une architecture mieux adaptée à son environnement exceptionnel.

L'intervention touche toute la partie supérieure de l'aile sud du bâtiment qui fait face à la Treille. Elle remodèle complètement la volumétrie de la Salle, sa relation à l'extérieur et ses accès. La création d'un dôme permet d'y installer une galerie à l'attention du public et d'aller chercher la lumière zénithale au faîte du toit. Ses flancs contiennent le dispositif d'illumination de la salle en soirée. Les baies, actuellement occultées par des vitraux ornementaux, seront dotées de grands vitrages restaurant la relation visuelle entre la salle des débats et la cité située en contrebas. Un ascenseur sera inséré pour permettre l'accès de personnes handicapées à tous les niveaux du bâtiment. La transformation touche également les pièces de réunions attenantes et la cafétéria des députés, qui trouvera une position revalorisée au rez-de-chaussée en relation avec la cour du bâtiment et ses jardins.

La géométrie des nouveaux espaces répond aux contraintes particulières de fonctionnement de l'institution et à la subtile complexité du bâtiment historique, qui est le fruit d'une succession de transformations au fil du temps. Le projet se propose ainsi d'inscrire l'intervention à la fois dans une contemporanéité assumée et comme une étape signifiante dans la longue vie de ce bâtiment historique.

